

**DEPARTEMENT
DES LANDES**

PETR de la Haute Lande

**Nombre de membres
du Comité Syndical**

En exercice **22**
Présents 20
Titulaires 18
Suppléants 2
Pouvoirs 2

Votants 20

Date de la convocation :
12/05/2026

N° 7_2026_1805

Objet : Désignation
représentant à la
commission locale de
l'eau du schéma
d'aménagement et de
gestion de l'eau
« leyre »

*Le Président certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte. Il
informe que la présente délibération peut
faire l'objet d'un recours pour excès de
pouvoir devant le Tribunal Administratif
dans un délai de deux mois à compter du
jour de sa transmission au Représentant de
l'Etat. Il est chargé d'assurer l'exécution
de la présente délibération qui sera
publiée et affichée conformément à la
réglementation en vigueur.*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Pôle Haute Lande

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 040-200061133-20260518-7_2026_1805-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit du mois de mai, le Comité Syndical, étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Dominique COUTIERE.

Présents : Roxanne OLIVIER, Frédéric PRADERE, Paul CARRERE, Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Isabelle CANTERGREL, Yannick VILLATORO, Jean-Pierre POMIES, Christian NAVARRET, Philippe SARTRE, Dominique COUTIERE, Raymonde PIEDANNA, Vincent GELLEY, Bernard GRIHON, Yann BOUFFIN, Pierre LASTERRA, Jacques TRISMANS, Fabrice STORIOLO, Didier PRESSARD

Pouvoirs : Moniques DUVIGNAU à Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Christine DUVERGER à Raymonde PIEDANNA ;

Secrétaire de séance : Yannick VILLATORO

Suite au renouvellement des membres du PETR Haute Lande et conformément à l'article R212-30 du Code de l'Environnement, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant à la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau « Leyre »

Après appel à candidature, deux candidatures sont déposées : Richard CABANAC et Christine DUVERGER.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que suite au renouvellement des membres du PETR HL, il y a lieu de désigner de nouveaux représentants à la CLE SAGE « Leyre » ;

En conséquence, conformément à l'arrêté préfectoral qui en fixe la composition, il y a lieu de nommer 2 représentants (un titulaire et un suppléant),

Considérant les candidatures déposées,

Le Comité Syndical

PREND ACTE

De la désignation des représentants du PETR HL au sein de la CLE SAGE « Leyre », dans les conditions ci-dessus exposées :

Délégué titulaire	Richard CABANAC
Délégué suppléant	Christine DUVERGER

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus,

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait certifié conforme.

Le Président – Dominique COUTIERE